ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DES PUPILLES
DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DU LOIRET

ADPEP 45

COMPTE ADMINISTRATIF

DIDE

2024

ADPEP 45 25 boulevard Jean Jaurès CS 15615 45056 ORLÉANS CEDEX 1	57 rue Jean Zay 45 800 SAINT JEAN DE BRAYE

RAPPORT D'ACTIVITÉ

I. Présentation de l'association

Notre histoire :

Les Pupilles de l'Enseignement Public (PEP) ont été fondées en 1915 par des inspecteurs d'académie et des instituteurs, initialement pour venir en aide aux orphelins de la Grande Guerre. En 1925, ces orphelins devenant adultes, les PEP décident de se refonder pour s'occuper des « orphelins de la société », c'est-à-dire des enfants et des jeunes délaissés, oubliés ou exclus. Ses actions, complémentaires des missions de l'Éducation nationale, s'adressent à l'enfant et sa famille, sur le temps scolaire ou extra-scolaire. Solidarité et Laïcité sont les maîtres mots de cet engagement militant.

L'association départementale des PEP 45 a été fondée en 1916. Gérant et animant jusqu'en 1936 des centres de vacances, elle se consacre ensuite pleinement à la solidarité : l'association modifie ses statuts en 1967 afin de gérer les établissements spécialisés pour enfants et adolescents. Puis en 1980, l'association étend son action aux adultes en difficultés.

Les PEP 45 en 2024 :

L'association des PEP 45 accompagne aujourd'hui dans une dynamique inclusive environ 1700 personnes en situation de handicap ou en difficulté de la naissance jusqu'à la fin de la vie, dans la scolarité, les soins, la vie sociale et le travail. Les PEP 45 sont par ailleurs particulièrement attentifs au respect des droits fondamentaux des personnes accompagnées. Pour ce faire, l'association est structurée en 4 pôles :

- Pôle Accompagnement Polyvalent Enfants-Adolescents-Jeunes : CAMSP, CMPP, SESSAD et services/dispositifs associés ;
- Pôle Accompagnement Médico-Socio-Éducatif et Apprentissage : DAME PEP Baule, DAME PEP Giennois et DAME PEP Orléans ;
- Pôle Accompagnement, Accueil et Soins Spécialisés : MAS, SSIAD, SAMSAH, PCPE et ASTUS ;
- Pôle Accompagnement Social et Professionnel : ESAT, Foyers d'hébergement, SAVS, SESSAD Pro, Dispositif d'Inclusion Dans l'Emploi, Service Relais.

Les PEP 45 ont signé un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) avec l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire et le Conseil départemental du Loiret couvrant la période 2024-2028. Ce CPOM a défini les objectifs stratégiques suivants :

- Prévenir les ruptures de parcours, l'absence ou inadéquation de solution et contribuer ainsi à la structuration de l'offre médico-sociale sur les territoires ;
- Développer les réponses et les pratiques permettant de structurer des parcours inclusifs pour les personnes, adapter l'offre médico-sociale afin de répondre aux besoins et spécificités des personnes accompagnées ;

- Rendre effectif le droit à l'autodétermination des personnes en situation de handicap et prendre en compte l'expression de leur environnement familial ;
- Améliorer la qualité de l'accompagnement et favoriser l'adaptation des pratiques professionnelles ;
- Améliorer l'efficience, le pilotage des ESMS et garantir l'optimisation des ressources.

Travaux associatifs transversaux menés en 2024 :

- Mise en place de l'annualisation du temps de travail ;
- Travaux relatifs à l'attractivité des métiers ;
- Lancement de la démarche associative pour la mise à jour des DUERP ;
- Poursuite du déploiement du DUI : fin de la formation des ESMS et démarrage du déploiement des services socles (INS notamment) ;
- Démarche d'amélioration continue de la qualité :
  - Poursuite de la mise en place de la GED ;
  - Mise en conformité avec le RGPD ;
  - Lancement de la démarche d'évaluation HAS : sensibilisation, mise en place des instances de pilotage associative et structures ;
- Centralisation partielle du service paie.

II. Présentation du pôle ASP (Accompagnement Social et Professionnel)

A Fonctionnement du pôle ASP :

Le pôle ASP réunit, l'ESAT PEP giennois, l'ESAT Servipep, l'EA de Dampierre, le SAVS d'Orléans, le foyer des droits de l'homme, les structures de la PAAG (foyer des hauts de Gien, SAVS de Gien, foyer de vie de jour et SSO de Gien), le DIDE, le SESSAD pro, et depuis 2024 le service relais.
Le fonctionnement en pôle permet de créer des synergies et dynamiques transversales, de développer des mutualisations, d'accompagner les projets et chantiers associatifs, de décloisonner les structures en facilitant les ponts et les liens.

Ainsi les cadres de direction du pôle se sont réunis mensuellement pour :

- S'informer et échanger sur les actualités associatives et du secteur
- Développer et mutualiser la formation des professionnels
- Accompagner l'appropriation des nouveaux outils associatifs et le développement du numérique
- Échanger sur les difficultés et réussites de terrain et les questions RH
- Harmoniser les pratiques
- Élaboration des stratégies de déploiement des projets transversaux
- Réfléchir à l'optimisation de la GED au niveau du pôle

- Réorganiser les missions des comptables suite à l'installation du service gestionnaire s de paie
- Accompagner de la mise en place l'annualisation avec la révision des plannings
- Réaliser des projets en commun

    - Pour les ESAT : Journée de travail avec l'ensemble des professionnels des 2 ESAT (25/01/2024)
    - Planification et animation partagée des réunions insertion pro pour l'ensemble des professionnels concernés au sein de l'asso (3 par an)
    - Travail avec la CPAM pour la mise en place d'actions de prévention et de facilitation d'accès aux soins
    - Début de la mise en place d'un Projet personnalisé unique pour les usagers accompagnés par plusieurs structures du pôle

Par ailleurs, les cadres de direction des différentes structures du pôle ont participé, à tour de rôle, à 22 équipes pluridisciplinaires "pro" de la MDA. Ils ont ainsi pu apporter un éclairage de terrain à la réflexion sur les demandes d'orientation et développer leur partenariat avec les services du CD45.

B Formations des professionnels

Par suite de la mise en place en des CSE par pôle en janvier 2024, les plans de formations ont été élaborés au niveau de chaque pôle. Ce nouveau périmètre permet de mettre en place des formations transversales aux différentes structures, de diversifier l'offre de formation et de développer l'identité associative.

Ainsi en 2024, 16 formations ont été mises en place sur le pôle :

- 6 sont des formations qualifiantes si on intègre les 2 apprentis
- 2 formations ont intégré des usagers des structures :
    - La formation sur l'autodétermination avec la participation de 37 usagers (résidents de Fh, travailleurs d'ESAT, usagers de SAVS et accueil de jour)
    - La formation incendie et maniement des extincteurs au foyer d'hébergement de Gien avec la participation des 19 professionnels et 25 résidents
- L'analyse de la pratique a concernée 58 professionnels ; elle a été financée sur les fonds associatifs mutualisés.

					PAAG							
Intitulé formation	Nbre heures	ESAT SERVIPEP	ESAT PEP Giennois	SAVS Orléans	SAVS Gien	FH	accueil de jour	Foyer des droits de l'homme	SESSAD pro	DIDE	Service relais	EA
Moniteur d'atelier en milieu protégé	441	1 monitrice d'atelier										
CAFDES	532									1 CDS		
Educateur spécialisé	1226							1 personnel educatif				
Contrat apprentissage				1 apprenti		1 apprenti						
Chef de service	161		1 CDS									
Acompagnement RAE "différent et compétent"	72	1 monitrice d'atelier										
Fonction tutorale	40			2 éducatrices								
Premiers secours en santé mentale	14	2 monitrices d'atelier 2 CDS		2 educatrices 2 CESF				2 AMP	1 educateur 1 psychologue	1 educatrice 1 CIP 1 psychologue du travail		
Adapter sa posture professionnelle aux spécificités des troubles psychiques	14	2 monitrices d'atelier 2 CDS		2 educatrices 2 CESF				2 AMP	1 educateur 1 psychologue	1 educatrice 1 CIP 1 psychologue du travail		
Autodétermination et pratiques professionnelles	14		1 directeur 1 educatrice 1 CDS 3 moniteurs d'atelier		1 moniteur éducateur 1 educatrice	1 apprenti 2 AMP 1 psychoologue 1 éducateur 2 monitrices éducatrices 1 CDS 1 DA	1 educatrice 1 AMP 1 artherapeute 1 animatrice					
Formation initiale SST	14											3 salariés
Le conflit de loyauté	21			2 educatrices					3 educateurs 1 psychologue du travail 1 CESF		2 éducateurs	
Formation Accompagnement au parcours RAE	72		1 monitrice d'atelier									
Mettre en place et animer un partenariat durable en promotion de la santé	14			2 éducatrices								
Analyse des pratiques professionnelles		1 professionnels	11 professionnels	4 professionnells	4 professionnels	8 professionnels	4 professionnels	5 professionnels	1 professionnel	5 professionnels	10 professionnels	
Sécurité, incendie - extinction	21					19 professionnels						

I. Présentation du Dispositif

Les professionnels des différents établissements et services de l'ADPEP 45 ont partagé en 2018-2019 leurs observations et difficultés dans l'accompagnement des débuts de parcours professionnel des jeunes et les obstacles aux sorties des travailleurs d'ESAT vers le milieu ordinaire. Ils ont constaté que le parcours vers l'emploi était jalonné de plusieurs freins qui constituent autant de risques de rupture au moment de l'accès à l'emploi. Par ailleurs, il est noté que le maintien dans l'emploi se révèle fréquemment complexe et fragile.

Ainsi, en réponse aux orientations des politiques publiques, à la politique associative et aux besoins recensés par les professionnels, l'ADPEP 45 a porté le projet du Dispositif d'Inclusion Dans l'Emploi (DIDE) et en a obtenu le financement par l'ARS dans le cadre de la diversification de l'offre.

Le DIDE a donc été créé le 1er décembre 2020 et a accueilli les premiers salariés à compter du 4 janvier 2021. Ses bureaux, situés à Saint Jean de Braye et à Gien permettent un rayonnement départemental. L'agrément est donné pour 30 places avec un fonctionnement en file active.

Sur l'année 2024, le DIDE a accompagné 53 personnes. Au 31/12/2024, 47 personnes sont accompagnées par le dispositif.

Le public accueilli est orienté par les établissements et services de l'association et des associations avec lesquelles le service a conventionné (Armée du Salut, Les Clos du Loiret et Fondation Val de Loire). Les besoins exprimés lors des admissions sont différents en fonction de leur accompagnement précédent et/ou de leur provenance.

Les missions et objectifs du DIDE :

Le DIDE a pour mission de promouvoir l'accès et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap et ainsi de contribuer à la réalisation du projet professionnel de la personne, en lui proposant un accompagnement adapté à ses besoins et à ses attentes.

L'insertion professionnelle, objet et support de l'accompagnement du DIDE, est pensée comme un levier de reconnaissance, de valorisation, de développement des compétences, de réalisation personnelle, et de prise d'autonomie.

Pour cela, le DIDE décline 3 types d'action auprès :

- Des jeunes et adultes ayant un projet d'insertion professionnelle en leur proposant un accompagnement individualisé tout au long de leur démarche
- Des employeurs en les sensibilisant au handicap, en les soutenant et en les accompagnant dans leur ouverture aux personnes avec une RQTH
- Des professionnels des établissements et services des PEP 45 ayant en charge l'accompagnement et la formation des personnes (jeunes ou adultes, issus du milieu ordinaire ou travailleurs en ESAT), en étant lieu ressource.

II. Ressources humaines

Les professionnels du DIDE sont répartis comme suit :

- 2 Chargés d'Insertion Professionnelle (CIP) à temps plein
- 2 Travailleurs sociaux à temps plein
- 1 psychologue du travail à 0.35 ETP
- 1 secrétaire comptable à 0.25 ETP
- 1 cheffe de service à temps plein
- 1 Directrice à 0.04ETP

Le début de l'année 2024 a été marqué par un changement de cheffe de service ainsi que par deux démissions sur le secteur OUEST du département, à savoir :

- Arrivée de la cheffe de service au 02/01/2024

- Démission d'une chargée d'insertion professionnelle au 28/02/2024 remplacée le 15/04/2024

- Démission d'une travailleuse sociale au 10/03/2024 remplacée le 15/04/2024.

Fréquence des réunions d'équipe :

Les réunions d'équipe sont hebdomadaires et durent 2 h30, elles ont deux objectifs :

- Informations générales et points organisationnels du dispositif
- Suivi des situations et échanges sur les situations complexes.

L'année 2024 a aussi permis de travailler sur l'organisation de la file active, à savoir la mise en œuvre d'un tableau de suivi des fréquences d'accompagnement par professionnelle dans l'objectif de répartir la charge de travail afin d'optimiser le fonctionnement en file active.

En 2024, il y a eu 35 réunions d'équipe.

Fréquence des réunions avec les ESMS de l'ADPEP 45 :

Les réunions trimestrielles avec les orienteurs ont trois objectifs :

- Faire un point intermédiaire des projets des personnes accompagnées conjointement par le DIDE et un autre ESMS,
- Echanger sur des situations dont le projet d'insertion professionnelle est en cours d'élaboration chez la personne,
- Être dispositif ressources pour les collaborateurs dans la mise en œuvre d'une immersion et / ou dans l'orientation vers des partenaires.

En 2024, le DIDE a rencontré :

- Le SESSAD Pro : 4 réunions
- Le SAMSAH : 3 réunions
- Le DAME de Gien : 2 réunions
- L'ESAT Servi'Pep : 3 réunions
- L'ESAT et l'EA de Dampierre : 3 réunions
- Le SAVS d'Orléans : 2 réunions
- Le SAVS de Gien : 1 réunion

La psychologue du travail a participé à une journée d'échanges de pratiques professionnelles sur le RECTEC. (Outil d'évaluation des compétences transversales en lien avec l'employabilité).

Les professionnelles du DIDE ont toutes participé à des formations mutualisées avec les ESMS du Pôle ASP (cf. tableau du préambule).

Indicateurs communs	***2024***
Nombre de postes vacants	*0*
Taux d'absentéisme	*3%*
Taux de rotation du personnel	*29%*
Nombre de professionnels *ressources par thématiques (CNIA, polyhandicap, TND…) permettant le transfert de savoirs*	*0*
Nombre d'apprentis ou de contrats de professionnalisation	*0*
Taux de professionnels ayant bénéficié d'une action de formation en lien avec l'utilisation des outils numériques	*2*

Commentaires : Tous les professionnels du DIDE sont, depuis le 15 mai 2024, formés à l'utilisation d'Ogirys et s'en saisissent pleinement dans leur organisation de travail et le suivi des personnes accompagnées.

III. Activité et accompagnement des personnes

En 2024, le Dispositif a accompagné 53 personnes dont 9 sorties et 13 admissions.

Le fonctionnement en file active permet de comptabiliser 10 429 journées réalisées contre 7560 en journées théoriques.

Les personnes accompagnées sont âgées de 16 à 50 ans, cependant 2 personnes sur 3 ont entre 16 et 25 ans. La moyenne d'âge est de 25 ans.

Profil des usagers :

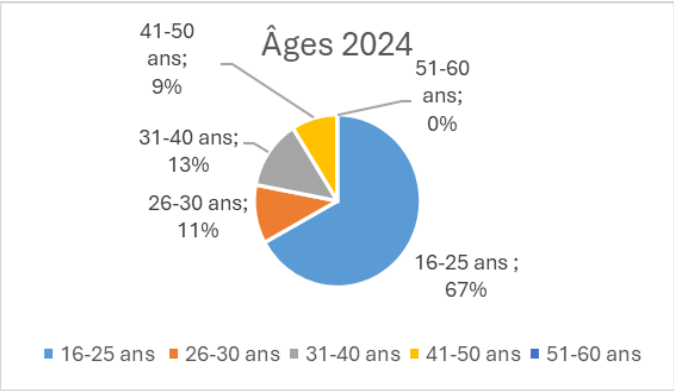

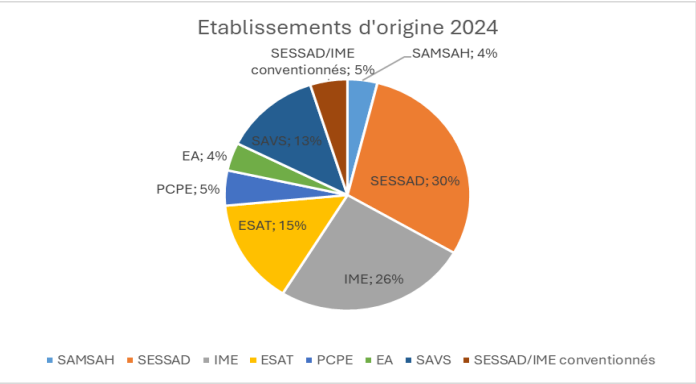

<u>Modalités et types d'accompagnement proposés :</u>

En fonction de la structure qui oriente les personnes vers le DIDE, les demandes vont être variées et notre accompagnement s'ajustera.

Ci-dessous, un tableau récapitulatif des demandes initiales et connexes :

Provenance de la personne	Moyenne d'Âge à leur admission	Premiers besoins exprimés	Autres Besoins exprimés
IME	19 ans 1/2	CAP obtenu, recherche d'emploi ou changement d'orientation	Obtenir le permis B et avoir un logement
ESAT	38 ans	Travailler en milieu ordinaire complet dans le même secteur d'activité ou changement de métier via la formation	Les ressources sur un temps de travail partagé ? Quid du statut entre travailleur ESAT et salarié ?
SESSAD Pro	20 ans	Diplôme obtenu (BEP/ BAC pro), recherche d'emploi ou maintien dans l'emploi	Obtenir le permis B et avoir un logement
SAVS / SAMSAH / PCPE	28 ans	Pas de qualifications et peu d'expériences professionnelles, recherche d'emploi ou de formations qualifiantes ou de titres professionnels	Obtenir le permis B et avoir un logement.

L'admission au DIDE est conditionnée à la volonté de travailler en milieu ordinaire. Le premier axe de travail sera donc d'accompagné l'accès et/ou le maintien dans l'emploi. En revanche, différents freins à lever vont être évalués avec le travailleur social afin de garantir la pérennité des actions à construire.

Les modalités ainsi que la fréquence de l'accompagnement seront définies avec la personne. A savoir :

- Entretiens au DIDE

- Entretiens à l'extérieur dans des locaux au plus proche de la personne (mairie, CCAS, espace France services…)
- Entretiens en entreprise et/ou en centre de formation
- RDV téléphoniques
- Echanges par mail / texto

Le DIDE fonctionne en dispositif et adapte son offre de services à la diversification des accompagnements.

L'équipe propose de fait un accompagnement individuel et personnalisé. Celui-ci, à la suite, de l'admission, des besoins exprimés par la personne ainsi que d'une période d'évaluation, sera élaboré comme suit :

- Double référence : CIP/Travailleur social
- Simple référence : CIP car accompagnement médico-social proposé par un autre service (ESAT, SAVS, SAMSAH)
- Double référence : CIP / psychologue du travail.

En fonction de l'avancée du projet de la personne, la référence est adaptée. Il est aussi défini la fréquence de l'accompagnement :

- RDV hebdomadaire
- RDV toutes les deux semaines
- RDV mensuel
- RDV trimestriel (veille)

En parallèle aux accompagnements individuels, l'équipe propose des ateliers collectifs. En effet, le public accompagné est, majoritairement isolé socialement et ces temps d'échanges sur des thèmes en lien avec l'insertion professionnelle permettent de créer du lien social.

En 2024, il y a eu :

- 4 Ateliers CV (2 à Gien et 2 à Orléans) co-animés par la CIP et la psychologue du travail, auxquels 9 personnes ont participé

- 2 Ateliers Budget à destination de 7 personnes, animé par la travailleuse sociale d'Orléans.

Des visites collectives d'entreprises, de forums emploi et d'ateliers et de chantiers d'insertion se sont aussi déroulées dans le Giennois et dans la métropole d'Orléans.

Indicateurs communs	***2024***
Taux de projets intégrant une évaluation (fonctionnelle, éducative, technique, …)	*25%*
Nombre de professionnels ayant suivi une action de sensibilisation à la démarche PéVA	*0*
Part des PAP réalisés dans le DUI	*100%*

Structures concernées	*Indicateurs spécifiques*	*2024*
EA, SESSAD Pro, DIDE, Service Relais, PCPE, SAMSAH, SAVS, ASTUS, DAMEs	*Taux des personnes accompagnées travaillant ou ayant intégré le milieu ordinaire*	*60%*

Commentaires : Les personnes comptabilisées dans l'intégration dans le milieu ordinaire se répartissent tant sur les formations qualifiantes que dans les CDD, CDI et CDDi.

III. Participation et consultation de la personne accompagnée

Au sein du DIDE, il n'y a pas de CVS. En revanche, l'année 2024 a permis d'élaborer et de mettre en œuvre la première journée de cohésion et de participation des personnes accompagnées.

Cette journée s'est déroulée le samedi 21 septembre au parc des Longues Allées à Saint Jean de Braye grâce au partenariat avec la Mairie de cette commune. Tout le matériel nécessaire nous a été mis à disposition gratuitement. La journée s'est articulée autour d'ateliers d'interconnaissances sur le handicap, autour du budget et de l'expression artistique en lien avec l'insertion professionnelle. Ce moment a mis en exergue la pair-aidance autour de divers sujets ainsi que dans le besoin de créer du lien.

26 personnes accompagnées ont participé à cette journée ainsi que 6 professionnelles du DIDE.

Une enquête de satisfaction a été faite à l'issue, 100% des personnes souhaitent pérenniser cette journée annuelle.

Indicateurs communs	*2024*
Part des professionnels formés à l'autodétermination	*0*
Part des usagers formés à l'autodétermination	*0*
Part des représentants légaux formés à l'autodétermination	*0*

Commentaires : Une session de formation à l'auto-détermination est prévue pour 2025 où les professionnelles du DIDE sont positionnées.

IV. Qualité et évaluation

L'année 2024 a permis de mettre en place des COPIL Qualité au sein du DIDE afin de revoir régulièrement le plan d'amélioration continue de qualité (cf. annexe).

3 COPIL Qualité ont eu lieu avec tous les professionnels du DIDE, desquels ont émané 2 temps en équipe pour aborder les RBPP sur l'auto-détermination et la pair-aidance. A partir de novembre, l'équipe a commencé à actualiser le projet de service, ce travail est à poursuivre sur l'année 2025.

Tableau des instances

Type d'instance	COPIL associatif	COPIL Qualité structure	Autres instances abordant la démarche qualité (démarche évaluation)
Nombre de séances	2024: 1 (réunion lancement)	3 (les 30/01; 14/05 et 24/09)	Réunion d'équipe

L'évaluation du dispositif se déroulera en 2026, l'auto-évaluation sera mise en œuvre fin 2025.

- Plaintes et EI : Un process explicitant les procédures à suivre dans les situations de plaintes et d'EI est en cours de finalisation au niveau de l'association. La culture de la déclaration écrite sur les dysfonctionnements matériels du DIDE est à construire. Cependant, nous n'avons pas été destinataires de plaintes des personnes accompagnées et nous n'avons pas recensés d'évènements indésirables en lien avec l'accompagnement ou le fonctionnement du service.

	Reçues	Traitées
Nombre de plaintes et réclamations	0	0
Nombre d'évènements indésirables	0	0
Nombre d'évènements indésirables graves	0	0
Nombre d'évènements indésirables graves liés aux soins	0	0

Indicateurs communs	***2024***
Part des professionnels de l'accompagnement formés à l'évolution du public accueilli	*5 en Premiers secours en santé mentale*
Part des professionnels ayant participé à une sensibilisation aux RBPP	*5*
Taux de personnes ayant participé à des sessions d'analyse des pratiques	*100% des professionnels de l'accompagnement*

V. Partenariats et ouverture vers l'extérieur

Le DIDE se veut être un dispositif qui travaille en étroite collaboration avec les acteurs du territoire et de l'insertion professionnelle. L'année 2024 a contribué au développement de ce partenariat sur différentes thématiques et en réponse aux besoins des personnes accompagnées.

Partenaires territoriaux :

Concernant l'insertion dans le travail, les professionnelles ont travaillé en proximité avec les entreprises de milieu ordinaire telles que Keolis, Bourdin Paysage, Dior, Geodis, Orléans Métropole, IKEA...mais aussi avec les entreprises adaptées et les ateliers et chantiers d'insertion tels que Humando, Ergos, Optineris, La Ressource AAA, TPC, ANRH, FM Logistics, Abraysie développement...

Concernant l'accompagnement médico-social et l'accès aux droits, les travailleuses sociales ont pu développer un partenariat avec les différentes ressources du territoire notamment en lien :

- Avec le logement : SOLIHA, le SIAO, les foyers de jeunes travailleurs, la maison intergénérationnelle et le CCAS de Saint Jean De Braye...,
- Avec la santé : PMI, Parentèle, forum prévention du diabète animé par la CPAM...,
- Avec la mobilité : auto-école Soteau, Agefiph...

Le travail de proximité avec les missions locales a aussi permis aux jeunes accompagnés de bénéficier d'un suivi global adapté et personnalisé avec tous les professionnels concourant à la réussite de leur projet.

Par ailleurs, dans le cadre des réunions associatives sur l'insertion professionnelle, la présentation de la CAF sur les modalités de calcul des ressources a permis d'avoir des contacts dédiés aux professionnels pour répondre aux questions sur l'ouverture du droit à l'AAH, sur le calcul des prestations lorsqu'il y a double activité ESAT et MO.

Partenariat intra-associatif :

Pour la première année depuis son ouverture, le DIDE a proposé de prendre en charge l'organisation du DUO-DAY pour les travailleurs des ESAT Servi'Pep et de Dampierre.

Dans ce cadre, les professionnels du DIDE ont accompagné 22 travailleurs à réaliser une journée d'immersion dans une entreprise du milieu ordinaire ou au sein d'une collectivité territoriale. Action qui sera réitérée en 2025.

Participation à des projets territoriaux :

Au regard de l'animation et du pilotage du Groupe des Correspondants mobilité du LOIRET par la cheffe de service du DIDE, une action, dans la cadre de la Semaine Européenne de l'Emploi des Personnes Handicapées (SEEPH) a été élaborée par les acteurs de groupe. Il s'agissait d'organiser une journée de découverte des parcours professionnels à destination de jeunes accompagnés par la Mission Locale d'Orléans, de personnes accompagnées par l'ADAPEI, l'APHL, l'ADPEP 45, l'APAJH 45, les Cent Arpents ainsi que pour les salariés de la Ressource AAA et des entreprises adaptées TPC, ANRH et Document'hom. Cette journée co-financée par la DDETS et l'AGEFIPH a été une réussite, 44 personnes ont pu participer à la découverte d'entreprises du milieu ordinaire, d'ESAT, d'EA et d'ateliers et chantiers d'insertion.

Structures concernées	***Indicateurs spécifiques***	***2024***
ESAT, EA, SESSAD Pro, DIDE, Service Relais, PCPE, SAMSAH, SAVS, ASTUS, DAME	*Nombre de conventions de stage en milieu ordinaire de travail (dont PMSMP)*	*15*

Commentaires : Dans le décompte des stages en milieu ordinaire, nous n'avons pas comptabilisé les DUO-DAY (29 au total).

IV. Synthèse et perspectives

L'année 2024 a permis de mettre en perspectives les objectifs finalisés fin 2023 notamment dans la dynamisation du dispositif et le renforcement de son ancrage territorial et partenarial. De nombreux nouveaux partenariats dans le droit commun se sont construits autour de la santé, du logement, de la mobilité et de l'insertion.

Après 4 ans de fonctionnement, le DIDE est bien repéré comme dispositif ressource sur la thématique de l'insertion professionnelle et du handicap ; les nombreuses sollicitations extérieures en témoignent.

L'animation et le pilotage du groupe des correspondants mobilité du Loiret porté par le DIDE permet de créer une synergie entre les dispositifs d'accompagnements dans l'emploi tels que le DEA et Active 45, ainsi qu'avec tous les acteurs du territoire qui œuvrent dans l'insertion professionnel des publics que nous accompagnons.

Enfin, la stabilité de l'équipe, au complet depuis le mois d'avril, impulse la volonté collective de développer encore les missions et actions , notamment celle de la sensibilisation au handicap dans les entreprises.

Perspectives 2025 :

L'année 2025 permettra de déployer plusieurs actions :

- Mise en œuvre de l'auto-évaluation pour préparer l'évaluation planifiée fin 2026 -début 2027.
- L'actualisation du projet de service et du règlement de fonctionnement en y associant les personnes accompagnées
- Le développement des ateliers collectifs sur : le CV, le budget, la mobilité et "Parler de soi lors d'un entretien".
- Le renouvellement d'une journée de cohésion et de participation fin septembre 2025
- La poursuite des COPIL Qualité et de veille sur les RBPP
- la poursuite de l'Analyse des Pratiques professionnelles
- La formation à l'auto-détermination
- Le développement du partenariat avec la CPAM sur les actions de prévention santé à destination des personnes accompagnées.
- Le développement de la sensibilisation au handicap en entreprise avec la participation à des forums sur l'emploi et l'alternance.

Caroline BOUTEAU, Cheffe de service

Agnès SERGENT, Directrice du Pôle ASP